

Premières tendances 2^e trimestre 2017

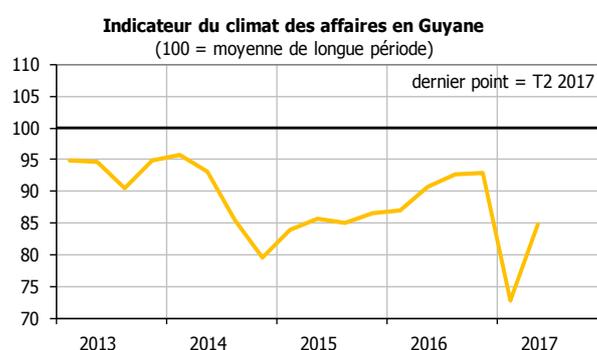
L'indicateur du climat des affaires se redresse

LE CLIMAT DES AFFAIRES

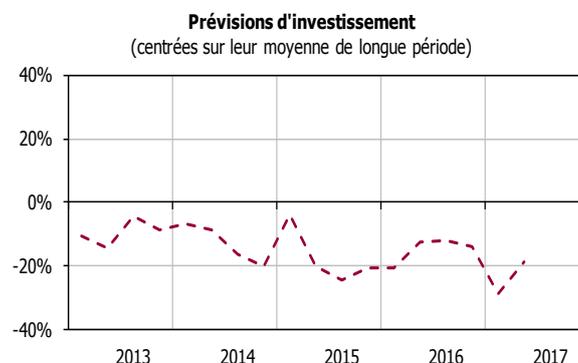
En net recul au trimestre précédent, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse au second trimestre 2017 (+12 points). Il s'établit désormais à 85 points mais reste nettement en deçà de sa moyenne de longue période.

Les réponses à l'**enquête qualitative** collectées par l'IEDOM aux mois de juin 2017 dans une période post-crise sociale traduisent des anticipations plus favorables des chefs d'entreprise pour le prochain trimestre. Ils sont plus optimistes sur leur activité, leurs délais de paiement, et leur trésorerie.

Dans ce contexte, le solde d'opinion relatif aux prévisions d'investissements à un an se redresse légèrement, après la forte baisse constatée au 1^{er} trimestre. Il reste caractéristique d'un climat attentiste.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

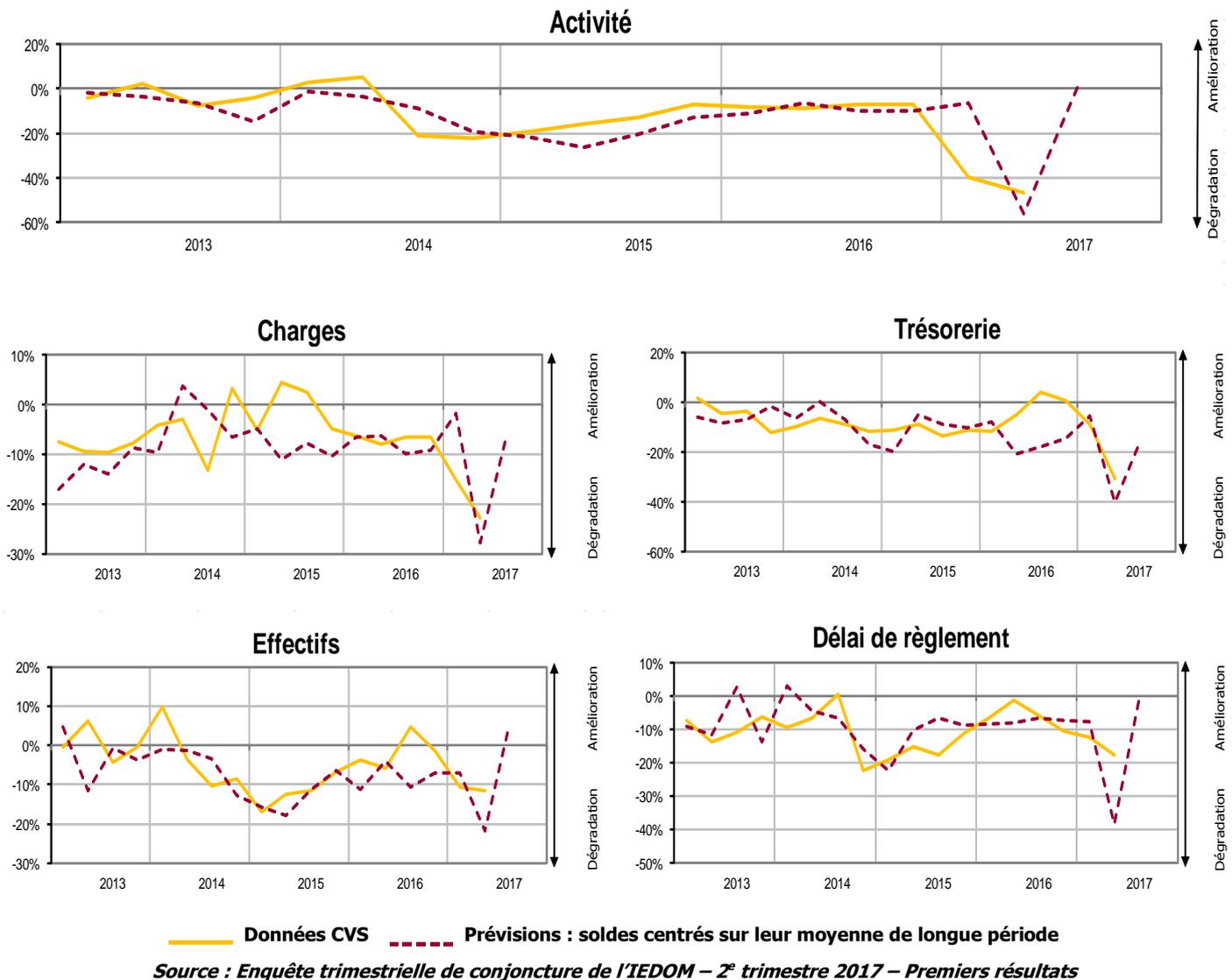
PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité se dégrade à nouveau au second trimestre 2017, mais de façon plus mesurée que lors du trimestre précédent.

La hausse des charges d'exploitation et l'allongement des délais de paiement continuent de peser sur la trésorerie qui se détériore à nouveau fortement. Alors que les effectifs diminuent légèrement, les prévisions de recrutement laissent cependant entrevoir une amélioration au prochain trimestre.

Toutefois, les chefs d'entreprise anticipent une reprise de l'activité ainsi qu'un redressement des principaux soldes de gestion pour le troisième trimestre.

SOLDES D'OPINION



Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : M-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : 22 août 2017 – Dépôt légal : août 2017 – ISSN 1952-9619